



# Nointel en bref...



## Edito du Maire

Le début d'année 2021, semblable en tout point à 2020, nous prive d'une vie qui nous paraissait bien ordinaire il y a encore quelques mois.

Si nous ne sommes plus confinés, le couvre-feu continue de nous déposséder de notre liberté, de nos plaisirs et - pour certains d'entre nous - de nos emplois.

Les gestes barrières et la distanciation sociale conservent une place importante.

Mais tout cela ne doit pas nous faire oublier la solitude et la détresse d'une partie de la population. Au contraire, cela doit nous rendre plus attentifs à notre entourage.

Depuis quelques jours, nous avons modernisé nos supports de communication : une page Facebook est à votre disposition, et, comme vous pouvez le constater, un flash info qui sera désormais distribué régulièrement.

Je souhaite remercier chaleureusement les services techniques pour leur implication dans la remise en état en ce début d'année de la Chaussée Brunehaut et de ses « marches » et de la Cavée aux Loups, le personnel de l'école et de la cantine qui a su s'adapter à l'application des différents protocoles sanitaires et le personnel administratif qui nous apporte une expertise appréciable en ce début de mandat, dans ce contexte difficile.

Différents dossiers (éclairage public, vidéo-protection, accessibilité) sont bien lancés et n'attendent plus que l'attribution des subventions. Nous espérons voir ces projets avancer rapidement.

*Le Maire,  
Hélène DUFRANNE*

**NOUVEAU**

La Mairie a désormais  
une page Facebook



[www.facebook.com/mairiedenointeloise](http://www.facebook.com/mairiedenointeloise)

C'est un espace ouvert à tous, dédié à l'actualité de la commune et aux informations générales sur la vie locale.

## Du changement au sein du Conseil Municipal



Madame Patricia MAGNIER a démissionné de ses fonctions d'Adjointe et de Conseillère Municipale pour des raisons personnelles.

Madame le Maire la remercie pour son engagement envers la commune depuis son élection.

Elle reste toutefois active dans la vie communale en devenant membre extérieur du Centre Communal d'Action Sociale (C.C.A.S.).

Nous souhaitons la bienvenue à Madame Annabelle PATOU qui devient Conseillère Municipale conformément à l'article L.270 du Code Electoral.



**Pour toutes questions ou demandes,  
n'hésitez pas à prendre contact  
avec la Mairie.**

Mairie de Nointel - 19 Place de la Mairie 60840 NOINTEL



03.44.78.34.25



mairie.nointel@wanadoo.fr



commune-nointel.fr



Mairie de Nointel - Oise

Editeur : Mairie de Nointel

Directeur de publication : Mme Hélène DUFRANNE, Maire

Imprimé par la Mairie

Date de parution : Mars 2021

Nombre d'exemplaires imprimés : 510

« Reproduction même partielle interdite sans autorisation »

# Ecole / Périscolaire

Le protocole sanitaire du mois de février 2021 intègre l'évolution de la circulation du virus constatée en janvier 2021 et notamment le contexte d'émergence de variants.

Il s'applique depuis 1er février 2021.

La distanciation de 2 mètres entre groupes à la cantine et le port de masque « grand public » de catégorie 1 sont désormais requis et l'aération est renforcée.

Afin d'être en conformité, la cantine scolaire a dû être transférée dans la salle multifonctions "Henri Sénéchal".

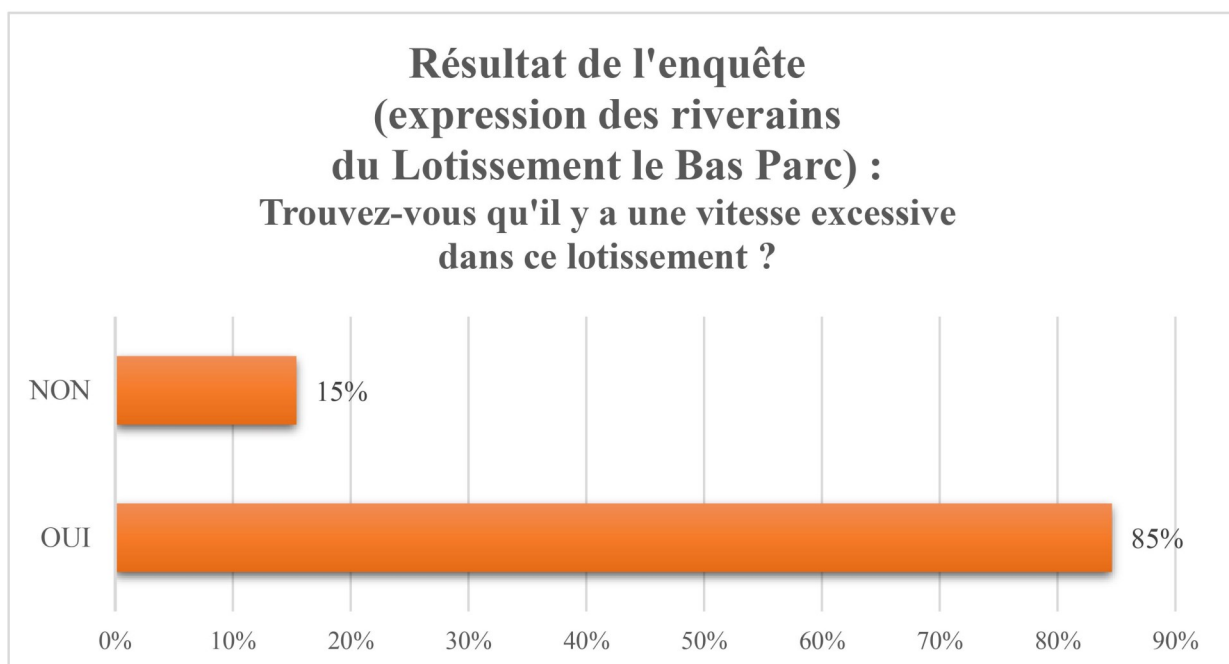
Un grand merci à l'ensemble du personnel communal pour la mise en place rapide de la nouvelle organisation.



# Sécurisation

Une étude est actuellement en cours afin de résoudre le problème de vitesse excessive sur la commune, notamment au lotissement le Bas Parc et dans la rue du Saulon.

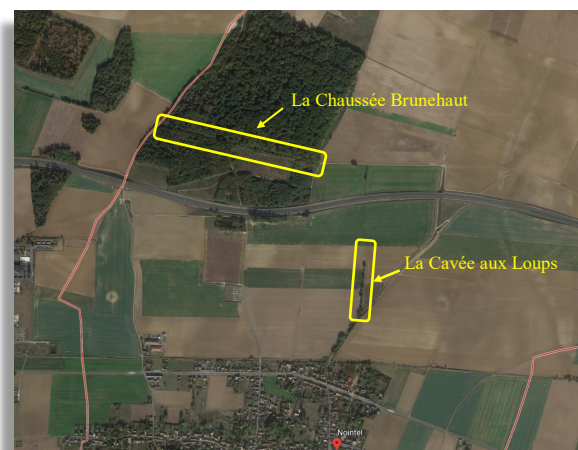
Une enquête a d'ailleurs été menée mi-janvier à ce sujet afin de connaître le ressenti des riverains du lotissement le Bas Parc.



# Les chemins communaux

Les chemins communaux sont remis en valeur par les services techniques.

Les lieudits « la Cavée aux Loups » et la « Chaussée Brunehaut » sont ainsi prêts pour les balades.



*La Cavée aux Loups*



*La Chaussée Brunehaut*

Avant



Après



# Aménagement d'un vestiaire

Travaux en cours

Afin de garantir l'hygiène des agents ainsi que de bonnes conditions de travail, la Mairie est tenue de mettre à leur disposition les moyens d'assurer leur propreté individuelle, notamment des vestiaires, des lavabos et des cabinets d'aisance.

Elle doit aussi permettre au personnel de se restaurer dans de bonnes conditions d'hygiène et de sécurité.

Pour répondre à ces obligations, un vestiaire est en cours d'aménagement pour le personnel communal de l'Ecole.

Exemple d'aménagement du vestiaire



## Expression « Nointel Demain »

Nous sommes heureux de vous retrouver à travers cette publication qui malheureusement ne remplacera pas le contact physique, social indispensable qui nous est aujourd'hui impossible.

En cette période difficile pour tous, nous avons une pensée toute particulière pour nos aînés et nos jeunes.

Un grand merci aux services techniques qui ont rendu les premiers chemins aux randonneurs de notre belle campagne Nointelloise. Il reste encore de nombreux espaces et chemins à réhabiliter.

Nous y veillerons.

La sécurité en début d'année 2021 se dégrade : Accident véhicule dans une clôture / 3 vols de voiture / vol à la roulotte / tentative de vol sur un véhicule. La sécurisation devient une réelle priorité.

Nous y veillerons.

Vaccination contre la COVID-19 au CHI site de Fitz James: Renseignements et prise de rendez vous **au 0800 009 110**.

**Comme vous le savez, nous sommes à l'écoute de vos questions, interrogations, si vous souhaitez interroger vos élus Nointel Demain contactez nous, nous serons vos portes paroles.**